

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 JUIN 2018****Objet : CONGRES NATIONAL DES SAPEURS POMPIERS DE FRANCE 2018**

-----  
Membres élus présents : MM BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - BUGAUD - MME DELLABLANCHE - MM. FONTENAT - FRATTA - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - PENON - PERRAUT - PRADEL - TOURNIER-BILLON  
-----

*Intervention du Président Fontenat*

Lors de notre Assemblée du 26 mars dernier, je vous avais informés de la tenue de notre AG de rentrée le mercredi 26 septembre à 17h à Ainterexpo, à l'occasion du Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France. Je vous rappelle que Bourg-en-Bresse accueillera, du 26 au 29 septembre 2018, la 125<sup>e</sup> édition de ce Congrès National.

Le principe du village des savoir-faire des entreprises de l'Ain avait été présenté lors de notre Assemblée ouverte du 25 septembre 2017, en présence du colonel Deregnacourt, directeur départemental du SDIS de l'Ain.

Voici un point d'avancement concernant le partenariat de la CCI pour le Congrès dont les différentes étapes ont été validées par le Bureau.

Premièrement, concernant le **Village des savoir-faire de l'Ain**, nous aurons un Espace commun CCI/Département. La CCI prend en charge le coût des M<sup>2</sup> nus et le Département, l'aménagement du stand. A ce jour, 44 entreprises exposeront sur un ou plusieurs des 8 univers. Plus de 70 savoir-faire de l'Ain seront ainsi présentés.

Je précise que le Président du Conseil Départemental, Jean Deguerry, a annoncé la mise en place d'un label "Origin'Ain" à l'échelle de notre territoire et qu'il a avancé l'idée que ce label soit apposé sur notre village lors du congrès.

Deuxièmement, un Groupe de Travail spécifique pour l'univers "**sécurité bâtementaire**" est constitué à la CCI pour travailler à la mise en valeur des savoir-faire sur le village, mais aussi à une intervention potentielle lors d'un des carrefours ou ateliers prévus lors du congrès autour des questions "d'anticipation/innovation/prospective" dans les entreprises du bâtiment. Ces options sont en cours de validation par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Troisièmement, la CCI réalisera **l'Etude d'impact économique** du Congrès à la demande de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et du comité d'organisation COAIN 2018. Le Bureau avait décidé d'étudier les appuis extérieurs possibles pour la bonne réalisation et la mise en valeur de cette étude. Je rappelle qu'il s'agit d'une "première", tant pour la CCI que pour les sapeurs-pompiers.

Une méthodologie d'étude d'impact a été mise en place par la DGE (Direction Générale des Entreprises) du Ministère de l'Economie et des Finances. Sur la base de cette méthodologie, un outil a également été développé il y a deux ans par l'UNIMEV, l'Union Française des Métiers de l'Évènement. L'UNIMEV représente les organisateurs de foires, salons, congrès et événements, les gestionnaires de sites (parcs des expositions et centres de congrès) et les prestataires de services dédiés en France. Forte de plus de 400 adhérents, elle représente près de 90% de l'activité du secteur.

A ce jour, cet outil a été utilisé pour 200 évènements du type salons et congrès.

Après différents échanges et compte-tenu de l'importance de l'évènement et de l'appui de la DGE, l'UNIMEV, à titre exceptionnel, propose de nous accompagner dans la production de rapports de retombées et de nous accompagner dans l'expertise de définition des données d'entrée à collecter pour générer ces rapports.

PF	AB

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 JUIN 2018****Objet : CONGRES NATIONAL DES SAPEURS POMPIERS DE FRANCE 2018**  
-----

Sur cette base et après étude de nos besoins, les modalités financières suivantes sont proposées par l'UNIMEV :

- Production d'un pré-rapport estimé des retombées socio-économiques de l'événement, puis d'un rapport estimé, ainsi que des matrices et méthodologies de calcul et du modèle de reporting du Calculateur de performance globale de l'industrie française de l'événement.
- Production d'un rapport réel des retombées socio-économiques de l'événement
- Accompagnement dans l'expertise de définition et de collecte des données d'entrée nécessaires à la production de ces rapports.
- Accompagnement dans la compréhension et l'exploitation des résultats générés dans ces rapports.

Le coût global est de 3 500€ HT.

La contribution d'UNIMEV permettra de réduire notablement le temps passé par l'équipe technique de la CCI sur l'étude. Celle-ci permettra également d'intensifier nos relations durant cette période avec les commerçants, Unions Commerciales du territoire, hôtels et centres touristiques de l'Ain, mobilisés pour le congrès.

Je précise que quatre stagiaires de l'EGC sont mobilisées à la CCI pour le congrès pour la période du 28 mai au 13 juillet. Deux étudiantes seront affectées au village et deux autres à l'étude d'impact économique.

Quatrièmement, compte-tenu de la venue de délégations de Sapeurs-Pompiers de pays étrangers et d'exposants d'entreprises étrangères, nous étudions les possibilités d'utiliser le Congrès pour une convention d'affaires labellisée par **Enterprise Europe Network**, ce qui permettrait à la Chambre de remplir ses objectifs d'ici la fin de l'année.

Enfin, le Bureau a décidé en février dernier de tenir notre Assemblée Générale mercredi 26 septembre en ouvrant les invitations, pour une visite du village, aux autres membres de la CCI ainsi qu'aux collaborateurs. Le déroulement a été présenté lors de notre Assemblée générale du 26 mars.

Depuis, Philippe Verne et moi-même avons rencontré Stéphane Rostaing, nouveau Président du MEDEF de l'Ain. Ils ont signé le 16 juin avec le SDIS 01 la déclinaison d'une convention nationale autour du volontariat des sapeurs-pompiers en entreprise. Ils nous ont demandé à pouvoir communiquer lors du congrès sur ce thème.

Nous les intégrerons dans notre programme de l'Assemblée Générale qui se tiendra de 17h à 18h suivie d'une visite du village des savoir-faire de l'Ain. Leur intervention viendra en complément de celle d'Hexcel Composites sur le même sujet.

Vous trouverez dans vos dossiers le projet de déroulement de cette journée mis à jour.

Il vous est donc demandé de bien vouloir donner votre accord pour accepter la proposition de l'UNIMEV :

Production d'un pré-rapport estimé des retombées socio-économiques de l'événement, puis d'un rapport estimé et d'un rapport réel, avec accompagnement dans l'expertise et la compréhension des résultats, pour un coût global est de 3 500€ HT.

PF	AB

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 JUIN 2018****Objet : CONGRES NATIONAL DES SAPEURS POMPIERS DE FRANCE 2018**  
-----

**L'Assemblée, vu l'exposé du Président Fontenat, accepte la proposition de l'UNIMEV pour un cout global de 3 500€ HT, comprenant :**

- **La production d'un pré-rapport estimé des retombées socio-économiques de l'évènement, puis d'un rapport estimé, ainsi que des matrices et méthodologies de calcul et du modèle de reporting du calculateur de performance globale de l'industrie française de l'évènement,**
- **La production d'un rapport réel des retombées socio-économiques de l'évènement,**
- **L'accompagnement dans l'expertise de définition et de collecte des données d'entrée nécessaires à la production de ces rapports,**
- **L'accompagnement dans la compréhension et l'exploitation des résultats générés dans ces rapports.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus ..... 36
- Nombre de Membres en exercice ..... 34
- Nombre de Membres présents ..... 18
- Nombre de voix pour ..... 18
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Agnès BERTILLOT  
Vice-présidente Secrétaire

Patrice FONTENAT  
Président